



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE
SESSION DE PRINTEMPS 2024
ASSEMBLÉE II

Votes : Renouvellement de la Commission permanente et de nouvelles commissions

Comme nous l'avons annoncé dans le rapport que nous avons envoyé le mois dernier, les 9 et 10 avril 2024, s'est tenue la II^e Assemblée générale correspondant à la Session de printemps. Les activités suivantes ont été menées : 1- votes pour la configuration de la nouvelle Commission permanente, y compris la présidence ; 2- l'approbation des nouveaux plans de travail des comités, ainsi que le renouvellement ou le changement de présidents ; 3- Réunions avec des représentants des différents organes du Conseil de l'Europe. À cette occasion, il s'agissait du Directeur pour la démocratie (CDDEM) et du Directeur du Service pour le processus de Reykjavik et l'environnement.

1- Vote du Président, des Vice-Présidents et des membres de la Commission permanente

Au total, 16 candidats ont été présentés pour 11 postes : 1 Président, 2 Vice-présidents et 8 Conseillers. Dans le cas de la présidence, il n'y avait qu'un seul candidat, le président de la législature précédente, Gerhard ERMISCHER. Sa candidature a été ratifiée à la quasi-unanimité (2 abstentions sur 96 délégués votants). Ce fort soutien de l'Assemblée dans son ensemble s'explique en partie par le résultat positif des changements introduits dans les conditions et les mécanismes de fonctionnement des groupes de travail de l'Assemblée. Cela a conduit à une augmentation notable du dynamisme et à l'obtention de résultats observables.

Pour les deux postes de vice-présidence, il y avait quatre candidats. Une représentante du réseau COMENIUS (formateurs d'enseignants), Geneviève LALOY, qui a été réélue, et un nouveau membre, Piotr SADOWSKI, membre actif éminent de la Commission des droits sociaux, appartenant à la « Plateforme européenne pour l'apprentissage tout au long de la vie », ont été élus. Tous deux ont obtenu le soutien de l'Assemblée d'environ deux tiers des électeurs.

Enfin, la Commission permanente a dû renouveler l'ensemble de ses huit postes. Pour cela, 11 candidats ont été présentés. Tous sauf un ont été élus au premier

tour car ils ont obtenu entre 50 et 72 voix. Majorité requise, 48. Selon l'ordre des soutiens reçus, voici les personnes élues ou réélues :

72- Ruth ALLEN, (Fédération Internationale des Travailleurs Sociaux) réélue

68- Anna SEVORTIAN, (Forum de la société civile) réélue

62- ECE, CIFTCI, (Volontariat Européen)

61- Olga SADOWSKAYA, (Organisation mondiale contre la torture) réélue

52- Ciaran John KING, (Conseil des droits individuels en Europe)

50- Simon MATTHUSSEN, (Fédération Européenne des Associations pour le Droit de Mourir
dignité) réélu

50- Goran MILETIC, (Défenseur des droits civiques) réélu

44/62 – Jordanis CHOROZOUGLOU, (Association européenne des jeunes avocats)

Selon le Président ERMISCHER lui-même, la conjonction des répétitions et des changements au sein de la nouvelle Commission permanente a permis de dégager un équilibre tant au niveau de ceux qui assurent la continuité des travaux menés au cours du précédent mandat qu'au niveau des nouveautés qui ont contribué à enrichir la diversité des compétences et des pays d'origine.

En ce qui concerne les objectifs et les aspirations reconnus par les différents candidats lors de la présentation pré-vote, la majorité des élus se sont mis d'accord sur les questions les plus liées au fonctionnement même de la Conférence dans le cadre actuel des priorités du Conseil de l'Europe. En ce sens, les thèmes les plus récurrents étaient d'œuvrer pour la pleine réalisation du processus de Reykjavik, de renforcer la coordination entre la Conférence et les différents organes du Conseil de l'Europe ou de contribuer à la protection des ONG menacées dans des pays européens tels que la Russie, la Biélorussie, la Géorgie, la Hongrie ou, dans une moindre mesure, la Pologne. Les questions plus liées à la défense des personnes vulnérables ont été mentionnées plus occasionnellement.

Pour ma part, j'ai regretté que Harry HUMMEL (32 au premier tour) n'ait pas été élu parce qu'il était le seul candidat à soulever deux questions qui, à mon avis, sont extrêmement pertinentes et très nécessaires si nous voulons améliorer l'efficacité des travaux de la Conférence. La première concernait l'impact sur les actions de la Conférence au niveau national. Et la seconde, trouver de nouvelles solutions au niveau du droit international pour pouvoir lutter contre les menaces qui assiègent les droits de l'homme, l'environnement ou les conflits armés, sans perdre de vue le soutien à la société civile russe ou biélorusse.

A l'issue de cette journée, Simon MATHUSSEN a suscité un débat qui, bien que bref, a été assez intense : le risque d'une guerre généralisée en Europe et la nécessité de s'interroger sur la bonne gestion des institutions et des mécanismes que nous nous sommes donnés pour maintenir la paix. Dans notre cas, la Conférence et le Conseil de l'Europe.

Deux délégués ont attiré l'attention sur les circonstances actuelles, en particulier dans le cas des conflits qui ont le plus touché l'Europe. En ce sens, l'un a souligné l'absence d'interlocuteurs et l'autre a rappelé que les institutions judiciaires prenaient déjà des

mesures pour pouvoir agir contre les crimes de guerre. Un délégué a dénoncé le fait que nous étions en train de prendre l'habitude de parler de tous les pays européens en tant que pays démocratiques pour le simple fait que la pratique du vote s'était répandue dans chacun d'entre eux, mais en réalité, nous sommes encore loin de tous respecter des principes fondamentaux tels que l'indépendance de la justice ou la pratique de la liberté d'association ou d'expression.

Le président de la conférence a souligné que l'absence de guerre ne garantit pas la paix. À cet égard, il a souligné l'importance que la paix soit fondée sur le droit et la justice et a noté que tous les pays européens ne soutiennent pas les valeurs et ne respectent pas les principes sur lesquels reposent la démocratie et l'État de droit. Dans la lignée de cette réflexion, il a conclu en soulignant l'importance du travail de la Conférence et de la société civile organisée, dont la tâche est précisément de dénoncer et de mettre en évidence les défaillances de la qualité de la démocratie dans chacun de nos pays.

Le débat s'est clôturé par la demande de plusieurs délégués demandant à la nouvelle Commission Permanente que, en raison de l'importance de la question, ce débat puisse être repris à un autre moment et correctement contextualisé.

2- Vote pour l'approbation des nouveaux projets des Comités

La dernière journée, le mercredi 10 avril, a été consacrée presque entièrement à la présentation des nouveaux plans de travail des Comités. Tous les projets peuvent être consultés sur :

<http://www.coe.int/en/web/ingo/committees>

Tous les projets présentés ont été approuvés. Seul le Comité pour la défense des droits sociaux est parti en attendant la présentation de son nouveau projet pour la session d'automne. Pour sa part, la Commission de l'éducation a demandé une prolongation d'un an, étant donné que le début de son parcours a eu lieu un an après le début du mandat précédent. Ainsi, les comités qui ont déjà entamé le développement du nouveau projet sont : Questions migratoires, Intelligence artificielle, Droits de l'enfant, Territoires inclusifs, environnement et santé, Dialogue interreligieux, Sport pour tous, Droits des femmes.

Enfin, le nouveau Comité permanent a annoncé qu'il présentera à la session d'automne 2024 son nouveau plan stratégique pour les trois prochaines années. À cet égard, il a déjà indiqué qu'il continuerait à travailler à la mise en œuvre du processus de Reykjavik et qu'il s'efforcera de renforcer la collaboration et les contacts avec les ONG nationales ou locales qui, bien qu'elles ne soient pas reconnues à la Conférence, apportent leur expérience et des données directes de la situation sur le terrain.

3- Comparution des chefs des organes du Conseil de l'Europe

Le Directeur de la Démocratie, M. Matjaz GRUDEN a présenté le programme du nouveau Comité de Pilotage (CDDDEM) qui est né avec le mandat exprès de Reykjavik pour lutter contre le recul de la qualité de la démocratie que subissent les pratiques douteuses, de plus en plus fréquentes, d'une forte proportion des pays membres du CdE.

Il a reconnu les tensions et la détérioration progressive entre les États membres pour la revitalisation desquels il est essentiel de mettre en œuvre des processus participatifs avec la participation de la société civile en général et de la Conférence, en particulier.

A cet égard, il a souligné l'importance du chemin déjà engagé avec la présence directe de certains observateurs de la Conférence collaborant aux travaux initiés par la nouvelle commission. Dans le même ordre d'idées, il a souligné l'importance de l'application de la Recommandation pour la démocratie délibérative, comme l'un des points forts du nouveau programme.

La deuxième représentante du Conseil de l'Europe était Tanja KLEINSORGE. Elle est responsable du processus de Reykjavik en ce qui concerne la question environnementale.

Dans sa présentation, elle s'est montrée très ouverte à la collaboration. Comme elle nous l'a dit, ils ont déjà élaboré une stratégie pour travailler en coordination dans tous les pays. Au moment de la présentation, cette stratégie était en attente d'approbation par le Conseil des ministres. Si ce conseil ne présentait pas de difficultés insurmontables, à partir de mai 2025, elle essaierait de mettre en œuvre, dans tous les pays simultanément, les plans de mise en œuvre prévus pour chaque cas.

Elle a insisté sur la nécessité d'équipes pluridisciplinaires pour traiter ce type de questions et a salué la décision des tribunaux suisses qui, en s'accordant avec la revendication collective de la plateforme des femmes âgées, jettent les bases pour soutenir la reconnaissance du droit à un environnement sain. Elle a ouvertement montré son engagement à œuvrer également au sein des organes du Conseil de l'Europe pour la reconnaissance de ce droit.

La session a été clôturée par la communication de quelques brèves annonces et la proposition des dates de la session d'automne qui se tiendra les 14, 15 et 16 octobre. L'appel d'inscription en ligne vous sera envoyé dans les plus brefs délais. Encore une fois, nous vous encourageons à participer.

Pobeña, le 1er août 2024

Begoña Ocio

Déléguée Permanente de Pax Romana à la Conférence des OING du CdE

delegue-coe@icmica-miic.org

